

ASSOCIATION REGIONALE  
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE

**BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2018**

**COLLEGE « PERSONNES QUALIFIEES »**

A retourner avant le 7 MAI 2018 à

A.R.S.E.A.A., Siège Social -Assemblée Générale-  
7 chemin de Colasson - 31081 TOULOUSE Cedex

Je soussigné(e), Prénom, NOM : .....

Domicilié(e) à : .....

Courriel : ..... Tél : .....

**Art. 3 des statuts :**

« Ce collège regroupe les personnes physiques intéressées et qualifiées (autre que les membres susceptibles d'appartenir aux collèges des usagers et des salariés) qui sont désireuses de s'engager dans les actions de l'association et mettre leur compétence à sa disposition. Un ancien salarié de l'association n'est susceptible d'adhérer au titre de ce collège qu'après un délai de latence de 3 ans.»

Demande mon adhésion à l'ARSEAA

Renouvelle mon adhésion à l'ARSEAA

Règle ma cotisation annuelle d'un montant de 15 € :

par chèque, à l'ordre de "arseea - action solidaire"

en espèces

« J'accepte de recevoir des informations sur ma boîte mail personnelle »

OUI  NON

A ....., le .....

Signature :